

VILLAGE DE POINTE-VERTE
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le 9 mai 2022

Heure : 18 h 30

Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Maxime Lejeune, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Maxime Lejeune – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Roger Guitard – conseiller (par visioconférence)
- Ronnie Arseneau – conseiller
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière

Était absent :

Le maire, Maxime Lejeune, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 42-22	Proposée par : Brigitte Guitard Appuyée de : Ronnie Arseneau
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Finance

a) Résolution – Adoption des états financiers 2021 corrigés

Résolution : 43-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Roger Guitard
Attendu que M. Rémi Boudreau, comptable à la firme Allain, Paquet & Arseneau (APA) a avisé la direction d'une mise à jour importante ;	
Attendu que la « Résolution 36-22 » n'est pas conforme au « Règlements du Nouveau-Brunswick 97-145 » pris en vertu de la Loi sur les municipalités (D.C. 97-1036) ;	
Que les membres du conseil votent en faveur d'annuler la « Résolution 07-22 » et la « Résolution 36-22 » ; et	

<p>Que le montant de 50 000 \$ soit retransféré du compte du fonds de réserves capitales générales (compte#0052333-ET3) au compte du fonds de fonctionnement général (compte#0052333-EOP) ; et</p> <p>Que les membres du conseil approuvent les états financiers 2021 corrigés tel que présenté par la firme APA.</p>	
<p>Pour : 3 Contre : 0</p>	<p>RÉSOLUTION ADOPTÉE</p>

b) Résolution – Demande de don

<p>Résolution : 44-22</p>	<p>Proposée par : Roger Guitard Appuyée de : Ronnie Arseneau</p>
<p>Que les membres du conseil sont d'accords de l'achat de huit (8) billets au montant de 15 \$ chaque pour un grand total de 120 \$;</p> <p>Que le maire et sa conjointe, ainsi que la maire adjointe, vont assister au spectacle au nom du village. Mais, aucun discours sera fait puisqu'un hommage sera fait au nom de Mme Claudine Arseneau-Roy lors de la pièce de théâtre produit par Théâtre Vert de Pointe-Verte.</p>	
<p>Pour : Contre :</p>	<p>RÉSOLUTION ADOPTÉE</p>

6. La Barque

a) Résolution - Ce point est omis et rapporté à une date ultérieure. Nous sommes en attente d'informations.

À titre d'information, conseiller Arseneau avise les membres du conseil qu'il a discuté avec M. Charles Bourgeois de la province concernant les impôts fonciers. Les parties de la bâtisse utilisées par « La Barque » sont sujettes à des réductions. Mais, pas les sections qui sont louées.

De plus, les factures d'impôts fonciers seront différenciées ; une facture contiendra les sections non taxables, et l'autre les sections taxables.

b) AGA de La Barque – 25 mai 2022

7. Ressources humaines

a) Salaire d'éboueur

La directrice souhaitait simplement avoir une clarification des discussions qui ont eu lieu à ce sujet. Les membres du conseil ont confirmé que tout est correct.

8. Parc Atlas

Nouvelle date de clôture.

Le maire et la directrice ont signé les documents avec l'avocat le vendredi 6 mai 2022. La nouvelle date de signature pour les acheteurs est le jeudi 12 mai 2022. Tout avance comme prévu.

9. Gouvernance locale

Le maire avise les membres du conseil que le nouveau nom administratif retenu, à ce jour, pour la nouvelle entité #11 est « Baie-Jolie-sur-Mer

10. Affaires Nouvelles

a) Patchage

Environ 960 \$ la tonne en 2022.

Nous aurons besoin entre 16 et 18 tonnes en raison des conditions des routes (cette année, c'est hors de l'ordinaire).

La direction générale est avisée d'avancer avec le patchage comme prévu. Les membres du conseil sont conscients que rien ne peut être fait concernant les prix.

b) Accotement – rue Principale (à titre d'information)

La directrice générale avise les membres du conseil que la province a accordé de l'argent pour compléter l'accotement. Mais, le montant ne sera pas disponible avant 2024.

c) Travaux publics

- La directrice générale avise les membres qu'elle a tenu une réunion avec l'ingénieur, M. André Boissonnault, le 12 avril 2022.
- Nous sommes en attendant des prévisions budgétaires. Mais, tout avance comme planifié.
- Elle dit aussi que la planification pour le stationnement de déversement avance bien. Nous avons reçu le permis de construction et le plan du site a été mis jour.
- Balançoire à la plage – remboursement.
- Balayage a été fait la dernière semaine d'avril. Il se peut qu'on ait à le refaire. À voir.

d) Pickleball

La directrice générale avise les membres du conseil qu'elle a communiqué avec une compagnie pour la création d'un nouveau terrain. Elle a aussi demandé un prix pour refaire un côté de la surface de tennis. Donc, le terrain serait partagé. Ce point est à suivre puisque nous n'avons pas encore reçu tous les prix.

Par contre, une des compagnies nous a soumis un montant d'environ 100 000 \$ sans installations. À noter, conseiller Roger Guitard dit que les coûts prévus en 2020 avaient été estimés à environ 54 000 \$. Il dit qu'il avait parlé avec M. Hermel McLaughlin de Tracadie.

e) Quai

Le maire avise les membres du conseil qu'il a discuté avec le bureau de Serge Cormier concernant le projet de resurfacement de la rue du Quai. Nous prévoyons une réponse sous peu.

11. Réunion ordinaire du mois d'avril 2022

Résolution : 45-22	Proposée par : Ronnie Arseneau Appuyée de : Brigitte Guitard
Attendu qu'il n'avait pas assez de membres pour le quorum de la réunion ordinaire du lundi 25 avril ; Que les membres du conseil appui la décision de ne pas tenir une réunion ordinaire pour le mois d'avril 2022.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

12. Correspondance

a) Reçue

-Le maire avise qu'il sera présent à l'AGA de la BNPP le mardi 10 mai 2022 à 18 h 30. Aussi, il fait un rappel aux membres du conseil de l'invitation du vendredi 13 mai 2022 à 17 h pour l'ancien chef de la BNPP.

-100^e année du Régiment du nord-est le 4 juin 2022. Le maire prévoit être présent.

b) Envoyée

13. Levée de la réunion

La réunion est levée à 19 h 35.

Maxime Lejeune, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière